

DEJEPS

TENNIS DE
TABLE

Durée
12 ou 24 MOIS

- Septembre 2018
à août 2019 ou août 2020
- 16 modules de 5 jours

Formation adaptée pour les sportifs
professionnels et haut-niveau



CONTENUS DE LA FORMATION

4 unités capitalisables (UC) à valider avec rattrapage possible :

- **UC1** : être capable de concevoir un projet d'action.
- **UC2** : être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.
- **UC3** : être capable de conduire une démarche de perfectionnement en tennis de table.
- **UC4** : être capable d'encadrer le tennis de table en toute sécurité.



EPREUVES DE SELECTION : 02 juillet 2018

+ rattrapage 31 août 2018 - (Creps de Montpellier)

3 épreuves d'entrée en formation :

- **Epreuve 1** : démonstration technique et classement FFTT
- **Epreuve 2** : analyse et écrit de synthèse à partir de vidéo
- **Epreuve 3** : entretien de motivation



POSITIONNEMENT : 03 juillet 2018

(Creps de Montpellier)

Le positionnement permet de construire un parcours individualisé du candidat sélectionné (allègements de formation possibles).

PERFECTIONNEMENT
SPORTIF

FONCTIONS DEJEPS

Entraîner jusqu'à l'accession vers le haut-niveau.
Former des cadres au sein d'une structure.
Développer l'activité ou des projets de perfectionnement sportif.

FORMATION EN ALTERNANCE

750 heures en centre de formation / 500 heures minimum en structure.
Accompagnement d'un tuteur dans la structure-employeur.
Conception et mise en place d'un projet de développement.

Institut de Formation

ifott

OCCITANIE
tennis de table

DEJEPS TENNIS DE TABLE

PERFECTIONNEMENT
SPORTIF

Diplôme Niveau III



FORMATION
PROFESSIONNELLE
EN ALTERNANCE



CREPS MONTPELLIER

Formation aménagée sur un ou deux ans

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et du Sport



CREPS
MONTPELLIER



CFA-sport
Méditerranée
sport
animation
tourisme

Dossier d'inscription en ligne sur :
www.creps-montpellier.org (onglet formation)



MODALITES

- **Tarifs** : frais administratifs : **60€** + frais pédagogiques
- **Financements possibles** pour les demandeurs d'emploi, salariés, indépendants, handicapés, sportifs de haut-niveau...
- Conditions d'accès à la formation et modalités d'inscriptions : www.creps-montpellier.org (onglet formation)

Coordonnateurs de formation :

Catherine PERDU : 06 32 64 87 54

Philippe MOLODZOFF : 06 12 92 08 56